

Université du Québec à Montréal  
Département de science politique

Automne 2017

## **POL5930-40 - L'État canadien et les peuples autochtones**

Jeudi 14h00-17h00

---

**Professeur**

**Nicolas Houde**

A-3485

Courriel: [houde.nicolas@uqam.ca](mailto:houde.nicolas@uqam.ca)

Tel: (514) 987-3000 #4699

**Disponibilité:**

Mercredi 9h00-12h00

ou sur rendez-vous

---

### **DESCRIPTIF DU COURS**

Ce cours vise l'étude de la question autochtone dans le contexte de la vie politique canadienne et québécoise. - Introduction à la situation des Autochtones au Canada et au Québec, sous les aspects politique, historique, géographique, culturel et socioéconomique. - Rapports prévalant entre les peuples autochtones et l'État au Canada: La Loi sur les Indiens et l'évolution du statut d'Indien, la mobilisation autochtone, le rôle des tribunaux et du droit constitutionnel, les projets de réforme, les sources de conflits entre Autochtones et non-Autochtones, etc. - Les formes de l'autonomie gouvernementale selon les nations et leurs traditions; le processus de négociation des ententes et des traités; les revendications politiques et territoriales des Autochtones; le nationalisme et l'identité autochtones; les Autochtones au Canada en comparaison avec ceux d'autres pays en Amérique. - Défis et enjeux de la coexistence avec la revendication de souverainetés multiples.

### **OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE**

Suite au cours, les étudiant.es auront acquis une compréhension générale des processus ayant mené à la nécessité de négocier de nouveaux rapports entre Autochtones et non-Autochtones au Canada ainsi qu'une connaissance des enjeux et des débats d'idées liés à la négociation de ces rapports. Les étudiant.es auront également développé une capacité d'analyse de problèmes politiques découlant d'interprétations divergentes de l'histoire coloniale canadienne.

## LECTURES

Les cours prendront la forme d'exposés magistraux et de discussions en groupe portant sur les lectures. Les lectures sont donc obligatoires et il est attendu que les étudiant.es se présentent en classe ayant lu les textes.

Les textes à lire seront rendus disponibles sur Moodle.

## CALENDRIER DÉTAILLÉ

Le calendrier, les thèmes abordés et les lectures sont sujets à changements

Date	Sujet	Lectures / Activités
07 sept.	Introduction: Qui est Autochtone? Qui sont les Autochtones? Représentation des territoires, toponymie	Présentation du cours
14 sept.	Découverte, propriété, souveraineté et État  Acteurs et institutions au Québec, au Canada et à travers le monde  Loi sur les Indiens	Dickason, O.P. 1993. <i>Le mythe du Sauvage</i> . Sillery : Septentrion (extraits).
21 sept.	Grandes périodes de l'histoire des relations entre les Autochtones et l'État	Dupuis, R. 2001. <i>Quel Canada pour les Autochtones? La fin de l'exclusion</i> . Montréal: Boréal (chapitre 2).  Green, Joyce. (2004) Autodétermination, citoyenneté et fédéralisme: pour une lecture autochtone du palimpseste canadien. <i>Politique et société</i> , 23(1), pp.9-32.
28 sept	Marginalisation et assimilation :  Consolidation de la souveraineté canadienne	Beaulieu, Alain 2013. La création des réserves indiennes au Québec. In A. Beaulieu, S. Gervais et M. Papillon, dir. <i>Les Autochtones et le Québec: Des premiers contacts au Plan Nord</i> . Montréal: Presses de l'Université de Montréal, pp.135-151.

	<p>Usurpation territoriale</p> <p>Traité historiques</p> <p>Loi sur les Indiens</p> <p>Pensionnats autochtones</p>	<p>Dickason, O. P. 1996. <i>Les Premières Nations du Canada : Depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours</i>. Sillery : Septentrion. (chapitre 19)</p>
5 oct.	<p>Réveil politique autochtone :</p> <p>Livre Blanc Calder</p> <p>Droits ancestraux et Constitution canadienne</p> <p>Calder, la CBJNQ, la Paix des Braves</p>	<p>Cardinal, H. 1970. <i>La tragédie des Indiens du Canada</i>. Montréal : Éditions du jour. (préface, chapitres 1 et 3)</p> <p>Dickason, O. P. 1996. <i>Les Premières Nations du Canada : Depuis les temps les plus lointains jusqu'à nos jours</i>. Sillery : Septentrion. (chapitre 23)</p>
12 oct.	<p>Mouvements de décolonisation :</p> <p>Le cas des Atikamekw et des Anishnabes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- occupation territoriale</li> <li>- crises forestières</li> </ul> <p>Résistances innue et mohawk</p> <p>-revendications particulières et globales</p>	<p>Cleary, B. (1993) Le long et difficile portage d'une négociation territoriale. <i>Recherches amérindiennes au Québec</i>, 23(1), pp.49-60</p> <p>Houde, N. 2014. La gouvernance territoriale contemporaine du Nitaskinan: tradition, adaptation et flexibilité. <i>Recherches amérindiennes au Québec</i>, 44(1), pp.23-33</p>
19 oct.	<p>Mouvements de décolonisation en Amérique du Nord</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oka et Calédonia</li> <li>- Crises environnementales</li> <li>- AIQ</li> <li>- Red Power</li> </ul>	<p><b>Remettre le plan de travail et la bibliographie annotée</b></p>
26 oct.	<p><b>SEMAINE DE LECTURE</b></p>	

2 nov.	Éducation  Pensionnats, prise en charge autochtone	<p><b>REMISE DE L'EXAMEN DE MI-SESSION</b></p> <p>Fraternité des Indiens du Canada. C.1972. <i>Maîtrise indienne de l'éducation indienne</i>, 39 pages.</p> <p>Jacobs, B. et A. Williams 2008. L'héritage des pensionnats: Les femmes autochtones disparues et assassinées. In M. Brant Castellano, L. Archibald et M. DeGagné (eds). <i>De la vérité à la réconciliation : Transformer l'héritage des pensionnats</i>. Ottawa : Fondation autochtone de guérison, pp.137-163. (<a href="http://www.fadg.ca/downloads/francais-truth-reconciliation.pdf">http://www.fadg.ca/downloads/francais-truth-reconciliation.pdf</a> )</p>
9 nov.	Oka/Kanehsatake : 25 ans plus tard	<p>Chalifoux, É. 2009. Près de trois siècles de revendications territoriales. <i>Recherches amérindiennes au Québec</i>, vol. 39, n° 1-2, p. 109-113. (en ligne, UQAM).</p> <p>Lepage, Pierre (2009). Oka, 20 ans déjà ! Les origines lointaines et contemporaines de la crise. <i>Recherches amérindiennes au Québec</i>, vol.39, no 1-2, pp.119-126</p>
16 nov.	<p>Pour sortir de la dépendance : modèles et débats</p> <p>Diversité politique autochtone</p> <p>Modèle libéral, loi sur la gouvernance et formes de gouvernement autochtones autonomes</p>	<p>Ladner, Kiera et Michael Orsini : De l'«infériorité négociée» à l'«inutilité de négocier» : la Loi sur la gouvernance des Premières Nations et le maintien de la politique coloniale, <i>Politique et Sociétés</i>, vol. 23, no. 1, 2004, p. 59-87.</p> <p>Gentelet, K. 2005. Les revendications politiques des Premières Nations du Canada : Le concept de nation outil contre-hégémonique. <i>Canadian Journal of Law and Society/Revue canadienne Droit et société</i>, Vol. 20 (2), pp. 157-181.</p>
23 nov.	<p>Pour sortir de la dépendance : modèles et débats</p> <p>Diversité politique autochtone</p>	<p>Alfred, Taiaiake. 2014. Paix, pouvoir et droiture : un manifeste autochtone. Wendake : Hannenorak.</p>

30 nov.	<p>Pour sortir de la dépendance : modèles et débats</p> <p>Traités, cogestion, auto-détermination politique et culturelle</p>	<p>Papillon, M. 2006. Vers un fédéralisme postcolonial? La difficile redéfinition des rapports entre l'État canadien et les peuples autochtones. In <i>Le fédéralisme canadien contemporain: Fondements, traditions, institutions</i>, édité par A. G. Gagnon. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.</p> <p>Papillon, M. et A. Lord 2013. Les traités modernes : vers une nouvelle génération? In A. Beaulieu, S. Gervais et M. Papillon, dir. <i>Les Autochtones et le Québec: Des premiers contacts au Plan Nord</i>. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, pp.343-362.</p>
7 déc.	<p>Enjeux actuels :</p> <p>Innus et La Romaine</p> <p>Idle No More, Tsilquotin, Haida</p> <p>Femmes disparues</p>	<p>FAQ (2015). Nāñiāwig Māmawe Nīñawind. Debout et solidaires. Femmes autochtones disparues ou assassinées au Québec, Femmes autochtones du Québec, Kahnawake, p : 1-48. En ligne : <a href="http://www.faq-qnw.org/sites/default/files/press/pdf/naniawig_mamawe_ninawind_-_debout_et_solidaires_-_faq_2015_final_0.pdf">http://www.faq-qnw.org/sites/default/files/press/pdf/naniawig_mamawe_ninawind_-_debout_et_solidaires_-_faq_2015_final_0.pdf</a></p>
14 déc.		<p><b>EXAMEN DE FIN DE SESSION</b></p>

## ÉVALUATION ET DATES IMPORTANTES

Plan de travail et bibliographie annotée	15%	19 octobre
Examen maison	25%	2 novembre
Examen de fin de session	30%	14 décembre
Travail de fin de session	30%	18 décembre

## Détails

### Examen maison de mi-session (25%)

Cet examen comporte trois questions à répondre en 2-3 pages chacune (soit de 600 à 1000 mots). Les trois questions seront choisies par l'étudiant.e à partir d'une liste de quatre questions. Les réponses que vous donnerez aux questions devront reposer minimalement sur les textes utilisés en classe. Il vous est demandé de pousser plus loin la réflexion en ajoutant quelques références supplémentaires. Les sources documentaires utilisées devront être indiquées dans le texte (citations, références dans le texte ou notes de bas de page) ainsi que dans une bibliographie qui devra être remise avec l'examen. L'espace occupé par la bibliographie n'est pas compté dans le nombre total de pages dédiées à l'examen. Les questions vous seront distribuées le 20 octobre et vous aurez jusqu'au 3 novembre pour rédiger et remettre l'examen.

Plan de travail et bibliographie commentée (15%) Le but de cet exercice est de faire démarrer la réflexion pour le travail de session. Le travail (celui-ci et le travail de fin de session) se fait seul. L'étudiant.e remettra un document identifiant un enjeu précis qui suscite des questions sur un thème lié au cours et le problématiser. L'étudiant.e sera appelé.e à identifier une question de recherche claire, précise et réaliste. Une bibliographie commentée fera également partie du document à remettre. La bibliographie commentée consiste en une liste d'ouvrages qui seront utilisés dans le cadre du travail final. Il ne s'agit pas de présenter tous les ouvrages qui seront utilisés, mais quelques uns parmi les plus pertinents. Un minimum de 5 ouvrages *scientifiques* devra être présenté. L'enseignant rappellera en classe ce qu'est un ouvrage scientifique.

Les ouvrages seront présentés en ordre alphabétique des auteur.e.s. Pour chaque référence bibliographique, il s'agira d'écrire un bref commentaire descriptif et évaluatif. L'étudiant.e identifie la thèse de l'auteur, l'objectif poursuivi, l'approche théorique dans laquelle se situe l'ouvrage et les conclusions du texte. L'étudiant.e indique de plus en quoi la référence sera utile au travail final.

Le sujet que chaque étudiant.e veut aborder doit recevoir l'approbation de l'enseignant. Des détails concernant le travail seront fournis en classe en début de session.

### Examen de fin de session (30%)

Détails en classe

### Travail de fin de session (30%)

Le sujet du travail de session est choisi par l'étudiant.e, mais approuvé par le professeur. Des exemples de sujets seront fournis en classe. Le travail pourra porter, par exemple, sur l'identification et l'analyse des enjeux, pour les Autochtones et les non-Autochtones, lié à un cas particulier d'entente (traité, entente d'autonomie gouvernementale, etc.) ou de mésentente (conflit environnemental, interprétation divergente d'un traité historique, etc.). Le travail peut également porter sur un sujet d'actualité comme par exemple le projet de facilitation de l'accès à la propriété privée sur les réserves ou l'enquête publique sur les femmes autochtones assassinées ou disparues. 5000 à 7500 mots. Double interligne. Détails en classe.

### **RETARDS**

Les travaux (examen maison, bibliographie annotée et travail de fin de session) doivent être remis en classe, à moins d'avis contraire. Les versions électroniques (WORD ou PDF) sont acceptées. Les dates de remise sont finales. Les étudiant.es seront pénalisé.es de 5% par jour de retard. Une extension sera accordée seulement en cas de force majeure, sous réserve d'un certificat médical, ou document similaire, expliquant la raison du retard. Ces documents ne doivent pas être envoyés par courriel.

### **PARTICIPATION, QUESTIONS, COURRIELS**

Ce cours requiert la participation active des étudiant.es. Les étudiant.es doivent avoir lu les textes qui serviront de base aux discussions avant le début des rencontres hebdomadaires.

Je vais répondre à vos courriels s'ils portent sur un problème relativement simple qui vous concerne directement. Veuillez noter que je ne m'engage pas à répondre aux courriels en moins de 24 heures, même si je ferai mon possible pour y répondre à l'intérieur de délais raisonnables. Il n'y a aucune garantie que je puisse répondre dans les deux ou trois heures précédant un examen ou l'heure limite pour la remise d'un travail.

Les questions plus complexes doivent être discutées durant mes heures de bureau ou sur rendez-vous. Vous êtes par ailleurs encouragé.es à partager en classe vos questions en lien avec la matière ou les travaux.

### **SERVICES DE SOUTIEN ACADÉMIQUE**

Les **Services à la vie étudiante** de l'UQAM (SVE) offrent plusieurs services qui peuvent aider les étudiants dans leur parcours universitaire. Par exemple, le service de soutien à

l'apprentissage offre des outils, tels des suggestions d'ouvrage de référence et des ateliers, pour perfectionner les méthodes de travail. Leur page web se situe ici : (<http://www.vie-etudiante.ugam.ca/soutienapprentissage/Pages/accueil.aspx>)

Les SVE offrent également un service d'accueil et de soutien aux étudiants en situation de handicap : <http://www.vie-etudiante.ugam.ca/etudiantshandicapes/Pages/accueil.aspx> ainsi qu'un service de soutien psychologique : <http://www.vie-etudiante.ugam.ca/soutienpsychologique/Pages/accueil.aspx>

Finalement, le Centre Paulo-Freire du département de science politique (<http://www.politique.ugam.ca/etudiants/ressources-academiques/155-centre-paulo-freire.html>) offre un appui académique aux étudiants du département.

## BIBLIOGRAPHIE SUPPLÉMENTAIRE

Adams, Howard (1975) *Prison of Grass: Canada from the native point of view*. Toronto: New Press.

Alcantara, Christopher (2013) *Negotiating the deal: Comprehensive land claims agreements in Canada*. Toronto: UofT Press.

Alfred, Taiaiake (1995) *Heeding the voices of our ancestors : Kahnawake Mohawk politics and the rise of native nationalism*. Toronto : Oxford University Press.

André, Anne (1976) *Je suis une maudite sauvagesse*. Ottawa: Leméac.

Beaulieu, A., S. Gervais et M. Papillon, dir. (2013) *Les Autochtones et le Québec: Des premiers contacts au Plan Nord*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

Beaulieu, Alain et Maxime Gohier, dir. (2006) *Les Autochtones et l'État*. Actes du colloque étudiant, Montréal: CREQTA.  
([http://www.territoireautochtone.ugam.ca/Beaulieu\\_Publications/Accueil\\_files/Beaulieu\\_Gohier\\_2008.pdf](http://www.territoireautochtone.ugam.ca/Beaulieu_Publications/Accueil_files/Beaulieu_Gohier_2008.pdf))

Blackburn, Caroline (2007) Producing legitimacy: Reconciliation and the negotiation of aboriginal rights in Canada. *Journal of the Royal Anthropological Institute (N.S.)*, 13(3), pp.621-638.

Bouchard, Serge (1982) *Chroniques de chasse d'un Montagnais de Mingan: Mathieu Mestokosho*. Québec: Ministère des Affaires culturelles.

Boudreault, René (2003) *Du mépris au respect mutuel - Clefs d'interprétation des enjeux autochtones au Québec et au Canada*. Montréal: Écosociété.

Brant Castellano, Marlene (1999) Renewing the relationship: A perspective on the impact of the Royal Commission on Aboriginal Peoples *Aboriginal self-government in Canada: Current trends and issues*, Saskatoon: Purich, pp.92-111.



- CAM (1979) Nishashtanan Nitaskinan (Notre terre, nous l'aimons et nous y tenons). *Recherches amérindiennes au Québec*, 9(3), pp.171-182.
- Feit, H. A. (2004) Les territoires des chasse algonquiens avant leur "découverte"? Études et histoires sur la tenure, les incendies de forêts et la sociabilité de la chasse. *Recherches amérindiennes au Québec*, 34(3), pp.5-21.
- Flanagan, T., C. Alcantara, et A. Le Dressay. 2011. *Beyond the Indian Act*. 2ième éd. Montréal: McGill-Queen's.
- Gélinas, C. (2003) *Entre l'assommoir et le godendart: les Atikamekw et la conquête du Moyen-Nord québécois, 1870-1940*. Sillery: Septentrion.
- Gélinas, C. (2007) *Les Autochtones dans le Québec post-confédéral: 1867-1960*. Québec: Septentrion.
- Giroux, D. (2008) Éléments de pensée politique autochtone contemporaine. *Politique et sociétés*, 27(1), pp.29-53.
- Green, Joyce, dir. (2007) *Making space for Indigenous feminism*. Halifax: Fernwood.
- Hamelin, L.-E. (2005) La dimension nordique de la géopolitique du Québec. *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 8, n° 1. p. 17-36.
- Indian Association of Alberta. (c.1970) *Citizens plus: A presentation by the Indian Chiefs of Alberta to Right Honourable P.E. Trudeau*. Edmonton: Indian Association of Alberta.
- Lepage, P. (2002) *Mythes et réalités sur les peuples autochtones*. [s.l.]: Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.
- Leroux, J., R. Chamberland, E. Brazeau et C. Dubé (2004) *Au pays des peaux de chagrin: Occupation et exploitation territoriales à Kitcisakik (Grand-Lac-Victoria) au XXe siècle*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- MAINC (1981) *En toute justice: Une politique des revendications des Autochtones*. Ottawa: Ministère des Affaires Indiennes et du Nord du Canada.
- Michaux, E. (2009) Le paradigme de l'indigénisation appliqué aux Malécites de Viger : aperçu historique d'un "develop-man". *Recherches amérindiennes au Québec*, 39(3), pp.35-47.
- Miller, James R. (2009) *Compact, contract, covenant: Aboriginal treaty-making in Canada*. Toronto: University of Toronto Press.
- Morisset, J. (2009) *Les chiens s'entre-dévorent...Indiens, Blancs et métis dans le Grand Nord canadien*. 2ième édition. Montréal: Mémoire d'encrier.
- Nadasdy, P. (2003) *Hunters and bureaucrats: Power, knowledge, and Aboriginal-state relations in the southwest Yukon*. Toronto: UBC Press.
- Niezen, R. (2003) *The origins of indigenism: Human rights and the politics of identity*. Berkeley: University of California Press.

- Otis, G., dir. (2004) *Droit, territoire et gouvernance des peuples autochtones*, Québec: PUL, pp.83-98.
- Penikett, T. (2006) *Reconciliation: First Nations treaty making in British Columbia*. Toronto: Douglas and McIntyre.
- Rodon, Thierry. (2003) *En partenariat avec l'État: Les expériences de cogestion des Autochtones du Canada*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Scott, Colin H., dir. (2001) *Aboriginal autonomy and development in northern Quebec and Labrador*. Toronto: UBC Press.
- Slowey, G. (2008) *Navigating neoliberalism: Self-determination and the Mikisew Cree First Nation*. Toronto: UBC Press.
- Titley, B. (2011) Isoler et embrigader : la tendance coercitive des politiques d'éducation pour enfants autochtones (1870-1932). *Recherches amérindiennes au Québec*, 41(1), pp.3-15.
- Turner, D. (2006) *This is not a peace pipe: Towards a critical Indigenous philosophy*. Toronto: University of Toronto Press.
- Vaugeois, D. (1995) *La fin des alliances franco-indiennes: Enquête sur un sauf-conduit de 1760 devenu un traité en 1990*. Boréal/Septentrion.
- Vowel, C. 2016. *Indigenous writes: a guide to First Nations, Métis and Inuit issues in Canada*. Winnipeg: Highwater Press.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :  
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.